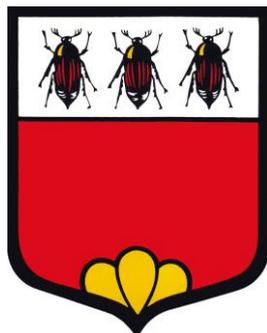


# 850<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Belmont-sur-Lausanne



## Aperçu de l'histoire de la **Société de musique L'Avenir**



de 1924 à nos jours

## La musique à Belmont.

Un document d'archive atteste que la « Société de musique l'Avenir » est fondée au mois de juin 1924. Les membres fondateurs en sont : Alfred Regamey, Jean Nicollier, André Liardet, Henri Pichard, Jules Lavanchy, Henri Bergaz, Alfred Diserens, Eugène Pasche, Julien Diserens .

*Société de musique l' "Avenir",  
de Belmont. 7. Dausanne.*

*- Etat nominatif et rentrée des contributions de la société. -*

*Noms et surnoms. • Dates mensuelles de l'an 1924.*

	Fonction :							
	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	
Regamey Alfred	2.-	2.-	2.-	2.-	1.-	4.-	4	
Nicollier Jean	2.-	2.-	2.-	2.-	démissionné.			
Liardet André	2.-	2.-	2.-	2.-	1.-	4.-	4	
Pichard Henri	2.-	2.-	2.-	2.-	1.-	4.-		
Lavanchy Jules	2.-	démissionné.						
Bergaz Henri	2.-	2.-	2.-	2.-	1.-	4.-	4	
Diserens Alfred	2.-	2.-	2.-	2.-	démissionné.			
Pasche Eugène	2.-	2.-	2.-	2.-	1.-	4.-		
Diserens Julien			2.-	2.-	1.-	4.-	4	
Cotisations mensuelles		16	14	16	16	6.-	6.-	

Lors de la première assemblée de 1925 en date du 5 janvier, sont élus au comité à l'unanimité, Alfred Regamey, président, André Liardet, secrétaire et Alfred Forestier, caissier. A cette époque, les assemblées se tiennent chaque mois sauf exception. La contribution mensuelle de 2 francs se paye de main à main auprès du caissier. Le carnet de musique du premier secrétaire existe toujours.



Les années suivantes, l'Avenir organise diverses manifestations, bals populaires, tombolas, matches aux quilles, tels que celui-ci en 1928, pour s'assurer des revenus.

Comptes du Match de quilles  
Automne 1928

Recettes

841 poses joués à 40 = 336,40

Dépenses

2 premiers prix en espèces 50 chaf. = 90  
Facture Schmidt p<sup>r</sup> prix en nature = 93,35  
Huile, pétrole, et réclame Feuille d'avis = 18,75  
Payé le rayonneur = 25.  
1 litre nouveau café Maye dièr des prix = 1,80  
Note Maye p<sup>r</sup> location du jeu d'armures = 20.  
Total 248,90

Recettes 336,40  
Dépenses 248,90  
Reste Net 87,50

Des aubades sont données comme celle de 1938 devant le Café du Stand.



En 1939, les circonstances obligent nos musiciens à cesser leurs activités et les instruments sont mis en sommeil dans une arche à grain, au galetas du Café du Stand pour une vingtaine d'années.

Le nouveau Régent, en la personne de Pierre-Daniel Mayor, arrivé à Belmont en 1959 fait la connaissance d'André Liardet, tenancier du Café du Stand et a l'idée de ressortir une trompette pour en faire démonstration à l'école. S'ensuit un grand intérêt de la part des enfants et, avec la motivation de leur maître, une soirée est mise sur pied, afin de récolter quelque argent pour une future course d'école.



C'est un succès et l'enthousiasme des enfants perdurant, l'instituteur se trouve obligé de suivre le mouvement et leur donne les leçons de solfège nécessaires pour acquérir une formation musicale. A cette époque, le Pasteur de Belmont, Jean-Jacques Rosset, déplorant que le 1<sup>er</sup> août se passe sans musique, juge indispensable d'y remédier. Les circonstances étant favorables, il se met à la recherche des musiciens et des membres ayant joué avant la guerre. Certains acceptent de se remettre derrière leur lutrin pour compléter l'effectif. C'est ainsi que, grâce à ces deux Messieurs, l'Avenir reprend son activité en 1960.

Ces cinquante dernières années, ce ne sont pas moins d'une quinzaine de présidents et sept directeurs qui se sont succédé à la tête de la société, la faisant vivre jusqu'à l'heure actuelle. De nombreux événements ont émaillé le parcours, en voici quelques uns qui méritent d'être relevés. Depuis 1962, chaque année, une aubade aux doyens de la commune se donne le 1<sup>er</sup> janvier à l'heure de l'apéritif.



L'Avenir a participé aux fêtes cantonales de musique suivantes : Vallorbe 1979, Vevey 1983 se classant au 1<sup>er</sup> rang de la 4<sup>ème</sup> catégorie aussi bien pour l'exécution musicale que le concours de marche !



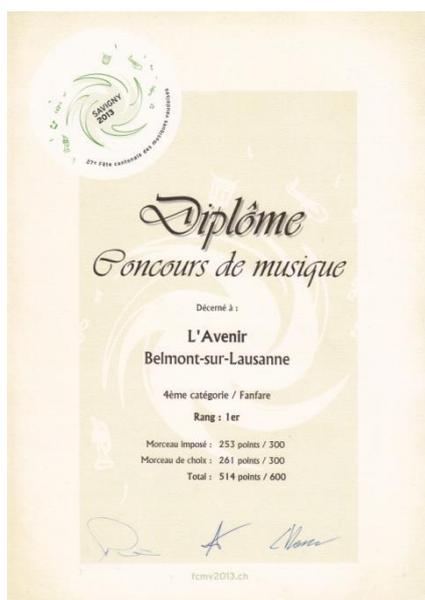
Château- d'Oex 1987



Lausanne 1992



Savigny 2013, à nouveau au 1<sup>er</sup> rang de la 4<sup>ème</sup> catégorie



Le drapeau actuel, inauguré en 1970, flotte en tête des cortèges à chaque occasion



Le premier uniforme, un gilet vert, confectionné par les dames et les amies des musiciens tient bon jusqu'en 1980, date de l'inauguration du suivant, avec veste, pantalon et cravate.



L'actuel, avec chapeau, fait l'objet d'une grande fête en 1999 pour le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la société et voit la réunion d'un grand nombre d'anciens musiciens, placés tour à tour sous la baguette des anciens directeurs.



En juin 1989, l'Avenir vit un grand moment en étant mandatée comme musique officielle, pour accueillir le Conseil fédéral à sa descente de la barque la *Vaudoise* à Lutry, lors de sa course d'école annuelle.



En 2002, lors de la journée vaudoise de l'Exposition nationale, L'Avenir défile dans les rues d'Yverdon-les-Bains, en compagnie de la Fanfare d'Oron et d'une délégation de La Rose des Alpes de Leysin.



Journée mémorable avec un grand spectacle composé et dirigé par le regretté Jean-François Bovard ; quelque 1500 musiciennes et musiciens étaient réunis sous sa direction.

La Régionale des Musiques de Lavaux, organisée tour à tour par les sociétés qui en font partie, a lieu à Belmont en 1988, 1995, 2003 et celle de 2011, grandiose, est encore dans toutes les mémoires.



En 2007 notre logo a été rafraîchi et arbore maintenant, avec des lignes épurées, un design plus contemporain.



Notre école de musique a aussi son logo



Si elle existe depuis très longtemps, son utilité n'est plus à démontrer. A l'heure actuelle, une majorité des membres actifs de la société en sont issus. Comptant une bonne douzaine de participants en 2005, elle a pris un véritable essor et, sous sa forme actuelle, est forte d'une quarantaine d'élèves, entourés par sept professeurs qualifiés. Depuis l'automne 2012, un «Ensemble des Jeunes» a été mis sur pied pour initier les plus avancés des musiciens à jouer en groupe et se faire connaître hors de ses murs. Tout ce petit monde va, nous l'espérons, assurer la pérennité de notre société dans l'AVENIR ...

Recueilli par Jean-Pierre Vallotton, avec la précieuse collaboration de :  
Pierre-Daniel Mayor, Willy Bovey et les archives de la société. Août 2013.